

## Annexe 5 Délimitation entre activité et prestations de services soumises ou non à l'obligation d'annonce

Les ressortissants des Etats membres de l'UE-27/AELE ainsi que les travailleurs détachés d'une entreprise ayant son siège dans un Etat membre de l'UE-27/AELE ne sont pas soumis à autorisation pour exercer une activité lucrative ou fournir des prestations de services transfrontalières d'une durée maximale de 90 jours par année civile<sup>21</sup>. Ils sont par contre soumis à obligation d'annonce conformément à l'art. 5 al. 1 ALCP, ainsi qu'à l'art. 6 al. 2 et à l'art. 20 al. 1 de l'annexe I de l'ALCP, en relation avec l'art. 9 al. 1<sup>bis</sup> OLCP et l'art. 6 LDét.

Le principe en vigueur est que tous les travaux d'une durée supérieure à 8 jours par année civile sont soumis à l'obligation d'annonce. Les secteurs de la construction, du génie civil et du second œuvre, de l'aménagement paysager, de l'hôtellerie et de la restauration, du nettoyage industriel ou domestique, de la surveillance et de la sécurité, de l'industrie du sexe et du commerce itinérant sont par contre soumis à l'obligation d'annonce quelle que soit la durée des travaux (chap. II 3.1.1)<sup>22</sup>.

Dans la pratique, l'obligation d'annonce pose parfois des questions de délimitation auxquelles il est difficile de trouver une réponse. Le tableau ci-après dresse une liste exemplative indiquant quelles sont les activités et prestations de services soumises ou non à l'obligation d'annonce dans le cadre de l'ALCP. S'ils offrent quelques points de repère, ils ne sont cependant pas exhaustifs mais reposent sur le principe selon lequel les activités productives sont soumises à l'obligation d'annonce.

### 1. Activités non soumises à l'obligation d'annonce

#### a. Formation et formation continue

Objet	Exemples
Séminaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des fonctionnaires étrangers participent à un séminaire sur la lutte contre la corruption organisé par une université suisse</li> </ul>
Cours théoriques et techniques (non intégrés à un processus de travail ni à des activités de production)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un fabricant de machines pour l'industrie textile instruit les collaborateurs d'un client étranger au sein du siège principal en Suisse au sujet des dernières machines vendues</li> <li>Une société suisse invite plusieurs collaborateurs de la société-fille à l'étranger pour une formation concernant la vente</li> </ul>

<sup>21</sup>Cf. chap. II.3 et ch. II.6.3 des directives du SEM sur l'introduction progressive de la libre circulation des personnes. Pour la Croatie, cf. les exceptions prévues au ch. II.3.1.1 et au chap. II.5.

<sup>22</sup>Pour les transporteurs/chauffeurs, cf. également la circulaire du 28 février 2017 relative aux prescriptions applicables aux transporteurs/chauffeurs dont les services sont libéralisés par des accords internationaux.

Formation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ecoles, internat, institut (participation comme étudiant ou étudiante)</li> </ul>
Participation à une conférence ou un atelier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à un atelier relatif à de nouveaux systèmes d'application</li> <li>Participation à une conférence sans y donner soi-même de présentation</li> </ul>

### b. Entretiens commerciaux

Objet	Exemples
Missions de représentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un CEO présente les nouveaux produits de sa société lors de leur lancement en Europe</li> <li>Le chef d'une banque à l'étranger rencontre des clients importants en Suisse</li> </ul>
Réunions avec des clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>Négociations contractuelles et signatures de contrats</li> <li>Rencontres non contraignantes avec des clients dans le but d'entretenir des relations commerciales</li> </ul>
Réunions à l'intérieur d'une entreprise ou au sein d'un groupe d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des collaborateurs étrangers et suisses se réunissent chaque mois au siège en Suisse pour une séance stratégique ou une réunion de coup d'envoi.</li> <li>Rencontres au siège d'une entreprise en Suisse en vue de coordonner des activités ou d'échanger des informations</li> </ul>

### c. Autres activités

Objet	Exemples
Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à des épreuves internationales (comme le Tour de Suisse, des tournois de tennis ou de golf)</li> <li>Participation à des entraînements ou des camps d'entraînement (solitaires ou avec des sportifs d'élite suisses)</li> <li>Participation d'un sportif amateur à un tournoi de football</li> </ul>
Livraison de marchandises	<ul style="list-style-type: none"> <li>Simple livraisons de marchandises (y compris le déchargement)</li> </ul>

## 2. Activités soumises à l'obligation d'annonce

### a. Formation et formation continue

Objet	Exemples
Formation en cours d'emploi ; mise au courant et apprentissage (intégration au processus de travail et à la production)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction à l'étranger d'un second centre de données. Le personnel étranger recruté est formé par des collaborateurs expérimentés sur leurs postes de travail en Suisse.</li> </ul>
Stages, séjours de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une personne doit être détachée au siège d'une entreprise internationale en Suisse dans le cadre d'un programme de stagiaires de 12 mois.</li> </ul>
Orateur d'une conférence, transfert de connaissances en qualité de formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à une conférence comme orateur et non uniquement en tant que participant</li> <li>Une personne appartenant à une entreprise ayant son siège dans un Etat membre de l'UE/AELE organise une formation continue dans l'une de ses filiales en Suisse.</li> </ul>

### b. Rencontres ou entretiens avec des clients et/ou des sous-traitants

Objet	Exemples
Réunions avec des clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens de conseil (un architecte d'intérieur étranger conseille l'un de ses clients en Suisse pour l'aménagement de nouveaux bureaux)</li> <li>Entretiens avec des clients sur les prochaines étapes ou la planification de projets. (Un fabricant de cuisines étranger rencontre un client en Suisse en vue de la planification d'une nouvelle cuisine à intégrer)</li> <li>Réception de travaux (une entreprise de construction étrangère réceptionne les travaux d'un sous-traitant sur un chantier en Suisse)</li> </ul>
Travaux préliminaires en vue de la conclusion de contrats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un architecte étranger prend des mesures en Suisse en vue de préparer une offre ou une soumission (acceptation de l'offre encore incertaine)</li> <li>Un architecte étranger prend des mesures en vue de la conclusion de contrats pour un projet imminent (mandat déjà attribué ou accepté)</li> </ul>
Réunions à l'intérieur d'une entreprise ou au sein d'un groupe d'entreprises et	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaboration et développement de projets spécifiques ou d'une certaine thématique au sein de l'entreprise en Suisse (un collaborateur d'une</li> </ul>

discussions portant sur des projets	filiale française travaille sur un projet au siège situé en Suisse)
-------------------------------------	---

### c. Autres activités

Objet	Exemples
Travaux de réparation, de maintenance et de garantie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des techniciens étrangers doivent réaliser en Suisse des travaux de maintenance sur une machine d'impression</li> </ul>
Mission dans le cadre d'un projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des informaticiens étrangers mettent en place des programmes développés à l'étranger au siège de l'entreprise en Suisse</li> <li>Un spécialiste étranger doit réaliser un programme de réorganisation au sein de la filiale en Suisse. Sur une période de plusieurs mois, il travaillera sur place à raison de quelques jours par mois</li> </ul>
Mise en place, montage, installations et contrôles finaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute activité liée à la livraison et au montage ou à l'installation de programmes, de systèmes, d'installations ou de machines</li> </ul>
Acquisition de clientèle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute activité visant à acquérir de nouveaux clients, en particulier la présentation d'offres ou des entretiens de vente ou dans le cadre d'une foire</li> </ul>
Activités de tournage de film, reportages photographiques, activités artistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une photographe étrangère est invitée par une société suisse à prendre des photos en vue de réaliser un livre sur les traditions suisses qui sera commercialisé dans son pays</li> <li>Travaux d'une équipe de tournage étrangère avec acteurs et techniciens en Suisse</li> <li>Un chanteur d'opéra renommé participe à une tournée caritative passant par plusieurs localités suisses</li> <li>Un groupe musical se produit dans le cadre d'une tournée en Suisse</li> <li>Un auteur donne une conférence en Suisse dans le cadre d'un voyage de lectures</li> </ul>
Activités religieuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un religieux ou le représentant d'une communauté religieuse se rend en Suisse pour y assumer des activités de conseil spirituel</li> </ul>
Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un club sportif suisse engage des sportifs étrangers pour prendre part à un championnat ou participer à des épreuves</li> </ul>